

# Procès-verbal de la 153<sup>e</sup> assemblée annuelle des détenteurs d'actions ordinaires de la Banque Royale du Canada



Toronto, le 7 avril 2022

La 153<sup>e</sup> assemblée annuelle des détenteurs d'actions ordinaires de la Banque Royale du Canada est tenue par webdiffusion en direct depuis la Banque Royale du Canada, Royal Bank Plaza, Toronto (Ontario), le jeudi 7 avril 2022 à 9 h 30 (heure de l'Est).

Annette Sabourin, une dénée crie du nord du Manitoba et vice-présidente régionale, Services bancaires aux particuliers pour l'île de Vancouver, à la Banque Royale du Canada, procède à la reconnaissance des territoires traditionnels en ouverture d'assemblée.

## **Nomination de la présidente de l'assemblée et de la secrétaire de l'assemblée**

Conformément aux règlements de la Banque et ainsi que les administrateurs l'ont décidé, Kathleen Taylor, présidente du conseil, agit à titre de présidente de l'assemblée et Karen McCarthy, première vice-présidente, conseillère générale associée et secrétaire, agit en qualité de secrétaire de l'assemblée.

## **Quorum et nomination des scrutateurs**

Comme il y a quorum, la présidente de l'assemblée déclare l'assemblée ouverte.

Elle souligne que malgré l'intention de la Banque de tenir cette assemblée des actionnaires en personne, il a été nécessaire d'opter plutôt pour une assemblée sous forme virtuelle uniquement en raison de la confirmation d'un cas de COVID-19 ayant des répercussions sur la tenue d'une assemblée en personne.

La présidente de l'assemblée déclare l'assemblée ouverte et, comme l'autorisent les règlements, elle nomme Pina Pacifico et Kate Stevens, représentantes de la Société de fiducie

Computershare du Canada, pour qu'elles agissent à titre de scrutatrices.

Ensuite, la secrétaire passe en revue la procédure pour soumettre des questions pendant l'assemblée conformément aux règles de conduite de l'assemblée.

## **Mot d'ouverture**

La présidente de l'assemblée exprime sa grande tristesse face aux souffrances vécues par le peuple ukrainien. Elle note la complexité accrue et la rapidité des changements se produisant dans le monde, allant de la pandémie à la dynamique géopolitique en passant par le réchauffement climatique. Elle souligne que la santé, la sécurité et le bien être mental des employés sont demeurés prioritaires pour la Banque en 2021 et signale le soutien indéfectible de RBC afin d'aider ses clients et continuer à créer des collectivités plus inclusives, durables et prospères.

Elle parle du rendement financier de la Banque et de la gérance soutenue du conseil en 2021, soulignant notamment les efforts portant sur la stratégie climatique de la Banque. Elle note combien le conseil interagit activement avec la direction quant à l'orientation que doit prendre la stratégie climatique de RBC afin que les risques et les occasions connexes soient analysés et bien compris. Elle aborde aussi la question de la surveillance exercée par le conseil ainsi que la responsabilité de celui-ci en matière de talents et de promotion de la diversité et de l'inclusion chez RBC.

Elle mentionne la nomination de Roberta Jamieson comme administratrice de RBC, nomination qui témoigne de la valeur intrinsèque que représente le

fait de disposer d'un plus grand nombre de voix provenant d'horizons différents au conseil.

Elle fait remarquer comment, en cette deuxième année de pandémie, la Banque a maintenu le cap vers ce qui importe le plus pour ceux que RBC sert et a démontré le lien indéfectible unissant sa raison d'être et son rendement. Elle souligne que le conseil est d'avis que le fort dynamisme de l'an passé et la stratégie unique guidant RBC continueront de procurer de la valeur pour les parties prenantes de celle-ci.

### **Rapport du président et chef de la direction**

David McKay, président et chef de la direction, commence son allocution en condamnant l'invasion de l'Ukraine par la Russie et exprime sa préoccupation face à la menace que cette guerre présente pour la paix et la stabilité mondiales et l'impact humanitaire qu'elle a dans la région et au-delà.

Il note que les changements et bouleversements d'une ampleur sans précédent entraînent de nouveaux enjeux complexes pour la société, l'économie et les entreprises, par exemple les tensions géopolitiques, l'inflation rapide, les pénuries d'énergie, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement à l'échelle mondiale et un virus qui n'est pas encore éradiqué. Il fait remarquer que, même face au changement, grâce à la raison d'être qui guide RBC, il entrevoit de formidables occasions pour la Banque et une voie à suivre prometteuse.

M. McKay met en relief la façon dont les employés de RBC ont mené la Banque à travers des changements continus et ont répondu présents pour les clients et collectivités tout en s'appuyant les uns sur les autres. Il mentionne comment le haut niveau d'engagement des employés à la Banque et le soutien indéfectible des employés aux clients et à la société en général ont été le moteur du rendement supérieur de RBC en 2021.

Il précise comment les forts volumes de clientèle et les parts croissantes de marché ont caractérisé plusieurs des secteurs de la Banque, ces résultats découlant de ses investissements massifs dans le talent et la technologie. M. McKay aborde également le rendement financier record de RBC en 2021 et commente les occasions qu'il entrevoit de consolider la position de leader de RBC. Il explique comment le fait de centrer l'entreprise de la Banque sur le client en appliquant le principe du « client avant tout » et de miser sur la force de la taille de la Banque, sur l'étendue de ses activités opérationnelles et de ses données ainsi que sur son solide bilan afin d'offrir aujourd'hui une valeur incomparable tout en bâtissant l'avenir a permis à RBC, grâce à cette approche distinctive, de devenir la plus grande banque au Canada selon sa capitalisation boursière et l'une des plus grandes banques au monde.

M. McKay témoigne de l'importance de s'attaquer aux changements climatiques et décrit ce qui devra être fait pour répondre au plan national ambitieux en vue de réduire rapidement les émissions tout en appuyant la croissance et la transition écologique. Il réitère l'engagement pris par la Banque d'appuyer une économie carboneutre d'ici 2050 et explique la stratégie climatique reposant sur quatre piliers. Il mentionne également qu'il faut transformer la façon dont les gens apprennent et former les Canadiens pour qu'ils maîtrisent les compétences et l'innovation qui seront nécessaires à l'avenir. De plus, il expose certaines mesures prises par la Banque pour appuyer cette révolution relative aux compétences professionnelles.

(La secrétaire conserve un exemplaire du rapport du président et chef de la direction aux actionnaires dans les dossiers de la Banque.)

## Ordre du jour

### Rapport de l'auditeur, états financiers annuels et circulaire de sollicitation de procurations

La présidente de l'assemblée présente Carol Cornwall, Samuel May et Nicolas Marcoux de PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., auditeur de la Banque pour l'exercice 2022. Elle souligne que les actionnaires ont reçu le rapport de l'auditeur et les états financiers.

La présidente de l'assemblée invite les actionnaires à poser leurs questions sur les états financiers. Aucune question n'étant posée, la présidente de l'assemblée indique que les actionnaires ont reçu l'avis de convocation à l'assemblée et la circulaire de sollicitation de procurations.

(La secrétaire conserve un exemplaire du rapport annuel 2021, qui comprend le rapport de gestion, ainsi qu'un exemplaire de l'avis de convocation à l'assemblée et de la circulaire de sollicitation de procurations dans les dossiers de la Banque.)

Ensuite, la secrétaire passe en revue la procédure relative au vote et précise que seuls les actionnaires inscrits et les fondés de pouvoir dûment nommés ont le droit de voter sur les points soumis à l'assemblée et que pour être approuvée, chacune des questions doit recueillir la majorité simple des voix exprimées.

### Élection des administrateurs

La présidente de l'assemblée passe à l'élection des administrateurs, indiquant que le nombre d'administrateurs devant être élus a été fixé à 13 par le conseil. Elle précise qu'une candidate, soit Roberta L. Jamieson, se présente pour la première fois à l'élection au conseil.

La secrétaire lit le nom des personnes suivantes qui sont proposées à des fins d'élection comme administrateurs : Andrew A. Chisholm, Jacynthe Côté, Toos N. Daruvala, David F. Denison, Cynthia Devine, Roberta L. Jamieson, David McKay, Kathleen

Taylor, Maryann Turcke, Thierry Vandal, Bridget A. van Kralingen, Frank Vettese et Jeffery Yabuki.

La secrétaire propose la candidature de chacune de ces personnes à des fins d'élection comme administrateur de la Banque afin qu'elle exerce son mandat jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle des détenteurs d'actions ordinaires ou jusqu'à ce que son successeur soit élu ou nommé.

La présidente invite les actionnaires à poser leurs questions ou à exprimer des commentaires. Comme il n'y a pas d'autre question, elle déclare que les mises en candidature sont closes et met la motion aux voix.

### Nomination de l'auditeur

La secrétaire présente une motion visant la nomination de l'auditeur pour l'exercice 2022 :

IL EST RÉSOLU que le cabinet PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. soit nommé auditeur de la Banque et qu'il exerce son mandat jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle des détenteurs d'actions ordinaires.

La présidente de l'assemblée invite les actionnaires à poser leurs questions ou à exprimer des commentaires. En l'absence de questions et de commentaires, la présidente de l'assemblée met la motion aux voix.

### Vote consultatif des actionnaires sur l'approche en matière de rémunération de la haute direction

La présidente de l'assemblée présente le vote consultatif des actionnaires sur l'approche en matière de rémunération de la haute direction divulguée dans la circulaire de sollicitation de procurations. Elle précise que, lorsque le conseil déterminera l'approche de la Banque en matière de rémunération à l'avenir, il tiendra compte du résultat du vote ainsi que des autres commentaires des actionnaires. La secrétaire présente une motion visant l'approbation de la résolution consultative :

IL EST RÉSOLU, à titre consultatif et sans que soient diminués le rôle et les responsabilités du conseil d'administration, que les actionnaires acceptent l'approche en matière de rémunération de la haute direction divulguée dans la circulaire de sollicitation de procurations transmise en vue de l'assemblée annuelle 2022 des détenteurs d'actions ordinaires.

La présidente de l'assemblée invite les actionnaires à poser leurs questions ou à exprimer des commentaires. En l'absence de questions et de commentaires, la présidente de l'assemblée met la motion aux voix.

#### Propositions d'actionnaires

La présidente de l'assemblée présente la proposition d'actionnaires soumise par M<sup>me</sup> Claudia Campbell et M. Will Horter, représentés par Investors for Paris Compliance, portant sur les critères relatifs à la « finance durable » de la Banque et figurant à l'annexe A de la circulaire de sollicitation de procurations. M. Matt Price, d'Investors for Paris Compliance, présente la proposition.

La présidente invite les actionnaires à poser leurs questions ou à exprimer des commentaires. En l'absence de questions et de commentaires, la présidente de l'assemblée passe aux deux autres propositions, soumises par B.C. General Employees Union et figurant à l'annexe A de la circulaire de sollicitation de procurations. M<sup>me</sup> Emma Pullman de B.C. General Employees Union présente les deux propositions soumises aux voix et portant respectivement sur les sujets suivants : 1) la financiarisation du logement et 2) éviter la participation de la banque à des privatisations d'actifs très polluants.

La présidente invite les actionnaires à poser leurs questions ou à exprimer des commentaires. En l'absence de questions et de commentaires, la présidente de l'assemblée passe aux quatre autres propositions, soumises par le Mouvement

d'éducation et de défense des actionnaires (MÉDAC) et figurant à l'annexe A de la circulaire de sollicitation de procurations, notant qu'après discussions avec la Banque, le MÉDAC a accepté de retirer six autres propositions. M. Willie Gagnon, du MÉDAC, présente les quatre propositions soumises aux voix et portant respectivement sur les sujets suivants 1) devenir une société « d'intérêt social », 2) le vote consultatif sur la politique environnementale, 3) le français, langue officielle et 4) l'économie circulaire. Il s'exprime également sur chacune des six propositions retirées.

La présidente de l'assemblée invite les actionnaires à poser leurs questions ou à exprimer des commentaires. En l'absence de questions et de commentaires, la présidente de l'assemblée passe à la prochaine proposition, soumise par Vancity Investment Management Ltd. et figurant à l'annexe A de la circulaire de sollicitation de procurations. M<sup>me</sup> Kelly Hirsch, de Vancity Investment Management Ltd., présente cette proposition portant sur la divulgation du ratio de la rémunération.

La présidente de l'assemblée invite les actionnaires à poser leurs questions ou à exprimer des commentaires. En réponse à une question portant sur la publication d'un ratio de la rémunération, elle explique que le conseil prend très au sérieux sa responsabilité de surveillance de la rémunération de la haute direction et du bien-être général des employés de RBC et que le ratio de rémunération vertical n'est qu'une donnée parmi de nombreux éléments d'un processus très complexe.

La présidente de l'assemblée met ensuite les huit propositions d'actionnaires aux voix.

La présidente de l'assemblée annonce que le vote est clos.

La présidente présente ensuite une vidéo montrant comment RBC a repositionné récemment sa marque autour des idées en lançant une nouvelle plateforme de marque appelée « Les idées prennent

vie ici » afin de contribuer à la prospérité des clients et au dynamisme des collectivités.

### Résultats du vote

La secrétaire annonce les résultats du vote préliminaires en fonction du rapport des scrutateurs et indique que les résultats définitifs du vote seront affichés sur le site Web de la Banque et sur [sedar.com](http://sedar.com). Les résultats préliminaires du vote sont affichés pendant la webdiffusion en direct.

Concernant l'élection des administrateurs, une majorité importante des voix qui ont été exprimées à l'assemblée l'ont été en faveur de chacun des 13 candidats proposés dans la circulaire sollicitation de procurations, ainsi qu'il est décrit ci-dessous :

<b>Candidat</b>	<b>Pour (% des voix)</b>	<b>Abstentions (% des voix)</b>
Andrew A, Chisholm	99,64	0,36
Jacynthe Côté	99,64	0,36
Toos N, Daruvula	99,36	0,64
David F, Denison	99,19	0,81
Cynthia Devine	99,53	0,47
Roberta L. Jamieson	99,67	0,33
David McKay	99,66	0,34
Kathleen Taylor	92,98	7,02
Maryann Turcke	90,19	9,81
Thierry Vandal	99,25	0,75
Bridget A, van Kralingen	98,96	1,04
Frank Vettese	99,38	0,62
Jeffery W, Yabuki	99,63	0,37

Concernant les autres propositions, le cabinet PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. a été nommé à titre d'auditeur de la Banque, l'approche en matière de rémunération de la haute direction a été approuvée lors du vote consultatif et les huit propositions d'actionnaires ont été rejetées ainsi qu'il est décrit ci-dessous :

<b>Proposition</b>	<b>(% des voix) Pour</b>	<b>(% des voix) Abstentions</b>
Nomination de l'auditeur	99,37	0,63
Vote consultatif sur l'approche en matière de rémunération de la haute direction	94,67	5,33
Proposition d'actionnaires n° 1 : Mise à jour des critères relatifs à la finance durable	9,00	91,00
Proposition d'actionnaires n° 2 : Financiarisation du logement	21,66	78,34
Proposition d'actionnaires n° 3 : Éviter la participation de la banque à des privatisations d'actifs très polluants	6,81	93,19
Proposition d'actionnaires n° 4 : Devenir une société « d'intérêt social »	5,51	94,49
Proposition d'actionnaires n° 5 : Vote consultatif sur la politique environnementale	21,55	78,45
Proposition d'actionnaires n° 6 : Le français, langue officielle	0,67	99,33
Proposition d'actionnaires n° 7 : Économie circulaire	18,32	81,68
Proposition d'actionnaires n° 8 : Divulgence du ratio de la rémunération	13,80	86,20

(La secrétaire conserve un exemplaire du rapport des scrutateurs dans les dossiers de la Banque.)

La secrétaire annonce que la partie officielle de l'assemblée prend fin et passe à la période de questions.

### Période de questions

M. McKay et la présidente de l'assemblée répondent à un certain nombre de questions et de commentaires au sujet des changements climatiques, de la stratégie climatique de la Banque et du financement des combustibles fossiles.

M. McKay réaffirme l'engagement de la Banque à atteindre la carboneutralité dans ses propres émissions, en plus de l'importance du principe d'une transition ordonnée, inclusive et juste dans le parcours complexe menant à la carboneutralité en 2050. Il fait remarquer que la transition à une économie zéro émission nette exigera que du financement et des capitaux soient injectés dans la société aux fins du financement de nouvelles technologies visant à appuyer des projets qui favoriseront une transition ordonnée. Il souligne certaines des mesures prises par la Banque pour appuyer une transition juste, y compris sa contribution à la création d'emplois plus verts grâce à Objectif avenir RBC et le rôle consultatif important joué par RBC. La présidente de l'assemblée ajoute que le parcours vers la carboneutralité représente une priorité pour le conseil qui y travaille, avec la direction, de façon intense dans le cadre de la Stratégie climatique de la Banque.

En réponse à une question sur le système bancaire ouvert, M. McKay souligne que RBC participe activement à définir, à personnaliser et à adapter une solution canadienne au système bancaire ouvert et que lui-même croit à un système équitable avantageux pour les Canadiens.

M. McKay et la présidente de l'assemblée répondent à plusieurs questions et commentaires sur le pipeline Coastal GasLink, réaffirmant l'engagement de RBC à appuyer des projets responsables tant d'un point de vue environnemental que social. M. McKay mentionne qu'il faut respecter la capacité des collectivités à régler ces questions à l'interne dans le cadre du processus de réconciliation. Il indique que le projet a été revu en profondeur et approuvé par les instances réglementaires et gouvernementales et respecte les obligations de consentement libre, préalable et éclairé des Premières Nations. De plus, il note l'importance de ce projet pour les collectivités le long du trajet du pipeline et la façon dont la totalité des vingt Premières Nations électives ont approuvé le projet avec le soutien des chefs héréditaires.

M. McKay répond à une question sur le nouvel impôt sur les bénéfices éventuel excédant un milliard de dollars du gouvernement fédéral et souligne l'importance d'investir dans l'avenir et d'offrir des incitatifs fiscaux permettant des investissements productifs et non seulement une redistribution.

En réponse à une question relative à la cybersécurité, M. McKay déclare que RBC a plus que doublé ses investissements en cyberdéfense afin de défendre ses clients et de contribuer à la défense du pays. Il fait état de sa confiance dans l'équipe à la fine pointe de la Banque et affirme aborder régulièrement la question de la cybersécurité avec le chef de la technologie de la Banque.

Finalement, M. McKay répond à une question sur le cours de l'action actuel de la Banque et si RBC envisage une division d'actions à raison de 2 pour 1.

### **Mot de la fin et clôture de l'assemblée**

Au nom du conseil d'administration et des actionnaires, la présidente de l'assemblée remercie les employés de la Banque de leur dévouement et leur engagement envers le succès de ses clients, qui continuent d'être un véritable avantage concurrentiel. Elle remercie également M. McKay et l'équipe de haute direction pour leur leadership orienté sur les valeurs, l'attention qu'ils accordent aux questions environnementales et sociales et leur engagement à contribuer à la réussite des clients de la Banque et à la prospérité des collectivités.

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente de l'assemblée déclare l'assemblée close.

(signé) Kathleen Taylor  
Présidente du conseil

(signé) Karen McCarthy  
Secrétaire